



**COMPTE RENDU du CTL
 du 28 JANVIER 2020**

Mardi 28 janvier était reconvoqué le CTL volet emplois initialement prévu le 20 janvier et boycotté par l'ensemble des Organisations Syndicales.

Nous avons saisi l'occasion de ce CTL pour revenir sur la méthode utilisée par la DG consistant à n'ouvrir les discussions qu'une fois les projets aboutis (voir liminaire en fin de compte rendu).

Le Président a rebondi sur la légitimité du Président du Conseil Départemental (PCD) quant à la signature de la charte d'engagements du nouveau réseau de proximité de la DGFIP en respect de la loi NOTRE ; les PCD sont responsables de l'amélioration d'accessibilité des services publics.

À ce jour, 5 structures sont labellisées Maison France Services dans le Tarn et Garonne. Le Président se félicite de la satisfaction des élus et des usagers reçus, de l'amélioration des équipements informatiques alloués aux agents chargés de ces permanences. Ces permanences qui sont amenées à se développer...

Emplois 2020

La déclinaison départementale du volet emploi du PLF 2020 conduit

à la suppression de 3 emplois dans le Tarn et Garonne pour cette année

dont la répartition est la suivante :

Déclinaison par service	AFIP	AFIPA	IDIV CN	A	B	C	
						adm	ast
Direction				-1			
SIP-SIE					-1		
PTGC						-1	
Total	0	0	0	-1	-1	-1	0

La direction précise que les suppressions portent sur des postes vacants, à l'exception du cadre A reçu par le DDFIP et le DRH et maintenu en Direction.

À compter de 2020, les CAPL mutations étant supprimées, les représentants du personnel ne seront plus concertés sur les affectations, Le Président se dit attaché au dialogue social et réfléchit à un autre moyen de communication (GT, réunion).

Solidaires ne manquera pas de leur rappeler ...



Sans surprise, à l'unanimité les représentants du personnel votent **CONTRE** les suppressions d'emploi.

Modification des horaires d'ouverture :

La modification des horaires d'ouverture au public est proposée conformément aux souhaits du responsable et des agents.

CDFIP de MOISSAC :

proposition de l'administration :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h. Exclusivement sur rendez-vous les mardis et mercredis après-midi. Fermeture le vendredi.

=> L'objectif étant d'harmoniser les horaires avec le site d'Albasud.

Solidaires demande de faire une distinction entre les deux services SIP / SIE rappelant que les SIE reçoivent exclusivement sur rendez-vous.

Solidaires soulève les problèmes de configuration des locaux : 1 entrée pour différents services aux modalités d'accueil différentes, nous réclamons une meilleure signalétique et nous déplorons une communication externe délirante (courrier-type adressé aux entreprises du département les informant qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, l'interlocuteur gérant leur dossier pro est le SIE départemental situé à Montauban).

Et notre Direction s'étonne que les entreprises de Moissac se déplacent à Montauban !!

CDFIP de BEAUMONT DE LOMAGNE :

proposition de l'administration :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h.

Les OS ne se prononcent pas sur ces modifications et observent qu'il est regrettable de réduire l'amplitude de l'accueil physique pour mieux assurer nos missions.

Vote ABSTENTION à l'unanimité

Questions diverses

Solidaires demande des précisions sur la suppression des espèces à compter du 1^{er} juillet 2020 en particulier sur la délivrance des bons de secours du département et des aides des CCAS,

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'une carte prépayée...

S'agissant des paiements en numéraire, le Président nous informe de la signature à ce jour de 28 buralistes affiliés Française des Jeux dans le département.

Une fois de plus, **Solidaires** ne peut que reprocher l'externalisation de nos missions gratuites vers le privé.

Concernant l'accueil de proximité, **Solidaires** constate que 1 des 4 agents retenus par la Direction est issu de la filière GP alors que l'appel à candidature était réservé aux agents des SIP de Montauban et Moissac, privant ainsi les collègues de trésoreries à postuler.

Solidaires déplore que l'outil E-Contacts renvoie toutes les questions et prises de rendez-vous des professionnels sur le SIE de Montauban, charge aux agents de transférer au SIE de Moissac, les demandes relevant de leur compétence.

Les représentants en CTL

Stéphane RAMBEAUD

Aurélien CHIBI

Muriel PECHVERTY



Monsieur le Président,

Nous vous rappelons notre attachement à un réel dialogue social qui ne consiste pas à ratifier et accompagner des réformes voulues par le gouvernement. Votre étonnement à ne plus nous voir devrait vous pousser à réfléchir ,

Depuis le 5 décembre, les salariés ont massivement rejeté la réforme des retraites. Les agents des Finances Publiques ont d'ailleurs largement participé aux mobilisations depuis cette date.

Rien dans les propos du Premier Ministre ne peut les rassurer, bien au contraire.

L'entêtement du gouvernement n'a d'égal que la détermination des salariés à exiger l'abandon de cette réforme et l'amélioration du système actuel, par l'augmentation des ressources de notre protection sociale. Nous savons aux Finances que les moyens existent.

Le projet du Nouveau Réseau dit "de Proximité" préoccupe lui aussi l'ensemble des agents de la DGFIP et bien sûr ceux de la DDFIP du Tarn et Garonne.

Les propositions de l'administration, pour un soi-disant bien être des agents et dans l'intérêt du service public, sont :

- la création d'antennes...dont la viabilité est incertaine
- Le transfert de l'encaissement de certains impôts vers les ruralistes - encore une mission du service public externalisée pour satisfaire une fois de plus le secteur privé
- la généralisation de l'Accueil Personnalisé sur RDV, qui réduira encore considérablement les plages d'accueil bien que l'on remarque un afflux de population au sie de Montauban pour un accueil immédiat,
- le travail à distance ,le télé-travail la participation ponctuelle des agents des finances publiques dans les Espaces France Service.

Pour mémoire, voici nos interrogations concernant les MFS, EFS, MSAP, Maisons d'ETAT et plus globalement le nouveau réseau :

- qui fera quoi dans ces structures ?
- qui les pilotera ?
- les usagers auront-ils la même qualité de service ?
- que direz-vous aux agents qui refuseront de former celles et ceux qui exerceront leurs missions à leur place ?
- que direz-vous aux agents qui refuseront de se déplacer par monts et par vaux, y compris le soir ou le samedi ?
- que direz-vous aux élus locaux qui financeront un service qui jusqu'alors était gratuit, et qui devrait rester du ressort de l'État ?
- comment choisirez-vous les conseillers aux décideurs locaux ?
- comment motiver des agents dont le travail de masse sera devenu leur quotidien ?
- quel est l'avenir réel des SIP ?
- que faites-vous pour améliorer les conditions de travail des agents ?
- quel est l'intérêt de créer de nouvelles structures de proximité alors que parallèlement vous réduisez les horaires des SIP et des SIE, notamment parce qu'il n'est plus possible de fonctionner à plein régime en la matière ?

Par ailleurs, l'administration centrale a un sens de l'humour décidément très développé puisqu' après avoir osé nous inviter à répondre une nouvelle fois à l'observatoire interne, celle-ci nous invite cette fois à répondre à une enquête sur l'informatique à la DGFIP.

Cette dernière pose tant de problèmes que la centrale a cru bon de ne cibler que les 2 applicatifs qui en posent le plus...

Par ailleurs, les agents ont été profondément agacés pour ne pas dire plus par le dernier document de 10 pages intitulé «orientations stratégiques dans le cadre de la démarche de contractualisation» visant une fois encore à tenter

- de les persuader du bien-fondé des réformes à venir,
- de leur faire croire qu'ils peuvent modifier, proposer, influencer sur celles-ci,
- et de les faire adhérer à celles -ci Nous avons fait remonter nos observations par l'intermédiaire de nos chefs de services, qui eux-mêmes ont dû vous faire part de leurs propres remarques sur la démarche.

Comment notre DG peut-il croire que l'on peut adhérer à une telle démarche

C'est grâce à cette culture «administrative» que nous avons développé cette conscience professionnelle et ce sens du service public que l'on nous reconnaît aujourd'hui mais que l'on va jeter avec l'eau du bain.

En effet, le recours massif aux contractuels, qui par définition ne seront recrutés que pour des périodes limitées dans le temps, ne permettra pas d'obtenir d'eux le même degré d'implication.

Mais il est vrai qu'ils présenteront un autre avantage non négligeable: ils n'auront pas les mêmes velléités contestataires.

Comment notre DG peut-il croire que l'on peut accepter de scier la branche sur laquelle nous sommes assis sans sourciller?

Comment notre DG peut-il croire que l'on ne se sente pas insultés par notre président de la république lorsque ce dernier devant un parterre de chefs d'entreprise déclare en parlant des agents chargés du contrôle: «Vous pouvez le dire de ma part: quand quelqu'un

arrive et vous met pour la 1ère fois la douille, vous dis je vous mets tout de suite des pénalités plein pot, vous pourrez lui dire, «j'ai vu le président de la République, il nous a dit qu'il y avait le droit à l'erreur! S'ils ne sont pas au courant vous m'écrivez! Et ce sera corrigé!»

Comment notre DG peut-il croire que l'on n'a pas compris que ces réformes ont essentiellement pour but de supprimer des emplois sous couvert de modernisation, de simplification, d'adaptation au monde moderne, d'informatisation....?

Certes, tous ces noms en «tion» ont induit des disparitions de tâches mais n'aurait-on pas pu en profiter pour injecter les gains d'emplois dans la lutte contre la fraude fiscale?La cour des comptes constate une chute des résultats que M Darmanin s'empresse de mettre sur le compte de la fraude à la TVA des Amazon et autres grandes entreprises.

Et pour finir je vous invite a lire ou a relire un rapport qui fait la une sur plusieurs media comme Boursarama .fr; , BFM;.com , Challenger , sur les profonds malaises au Ministères des Finances suites aux différents changements

Un rapport à un moment crucial

La Direction générale des finances publiques (DGFIP) est à la croisée des chemins. Les pouvoirs publics veulent imposer une profonde refonte du réseau territorial qui se traduira par de nombreuses suppressions et transferts de services et missions vers d'autres opérateurs publics et de plus en plus fréquemment privés (la poste, buralistes,...).

Il en résulterait une contraction brutale et inédite de la présence territoriale de la DGFIP alors que les besoins sont importants en termes d'accueil, de lutte contre la fraude fiscale ou de gestion des collectivités locales.

Parallèlement, le pouvoir engage une remise en cause inédite des principes, du statut et de l'organisation de la fonction publique. Dans cette période inédite, il était devenu indispensable de dresser un bilan et une analyse de l'ensemble de ces évolutions, de leur impact sur les conditions de travail des agents et d'exposer certaines propositions pro actives pour amélioration ce celles-ci. C'est le sens du rapport de notre organisation intitulé « *La réforme nuit gravement...* » qui comporte, outre une analyse de l'évolution globale de la DGFIP, des données chiffrées assorties de témoignages.

Des données chiffrées révélatrices

- **La hausse de la charge de travail est démontrée.** A titre d'exemples, entre 2008 et 2018 :
 - le nombre d'avis d'impôt sur le revenu a progressé de 6,3 %,
 - le nombre d'avis de taxe d'habitation a progressé de 5,4 % et de 12,9 % en matière de taxe foncière,
 - le nombre d'entreprises soumises à TVA a progressé de 49,5 % et celui d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés de 54,5 %,
 - le volume des sollicitations dans les accueils des services a progressé de 27,4 %. Cette tendance s'observe dans les autres missions de la DGFIP...
- **L'intensification du travail qui résulte de l'effet ciseau « plus de travail/moins de moyens » est une réalité**
 - le nombre d'heures écrêtées en 2018 représente près de 260 emplois à temps plein,
 - le nombre de jours déposés sur un CET représente un peu plus de 7000 emplois à temps plein sur l'année 2018. Ce nombre est en constante évolution depuis de 2015 (+20 % entre 2015 et 2018).

Solidaires Finances Publiques 82 n accepte pas l'argument qui consiste à dire que les suppressions d'emplois sont votées par le Parlement et que la DGFIP ne peut rien y faire. Nos services ont subi près de 22000 suppressions d'emplois depuis la fusion DGI/DGCP en 2008 et 4900 suppressions sont encore prévues sur les 3 prochaines années.

Vous nous rétorquerez que pour 2020 le nombre de suppressions d'emplois est en diminution par rapport aux années précédentes, mais c'est tout de même 1431 suppressions d'emplois .

Pour le Tarn et Garonne c est 3 suppression s'ajoutant aux 87 depuis 2009 .

Les agents de nos services souffrent Monsieur le Président, ne le voyez vous donc pas ?
pensez-vous que les services et les agents vont tenir le coup ?

Surtout au 1^{er} janvier 2021 avec la fermeture des trésoreries visibles par tous cette fois-ci d'ici là le monde des élections joura son nouvel arbitrage politique ,

Solidaires Finances Publiques 82,

le secrétaire

Stéphane RAMBEAUD